

ORIGINE

Impulsée par des enseignantes de maternelle, du collège et le PRE, la participation des parents dans l'éducation des enfants est posée au quartier Planoise depuis plusieurs années. Les partenaires ont relevé:

- la méconnaissance de nombreux parents du fonctionnement des institutions ou des structures scolaires, péri ou extra scolaires et le manque de liens parents-écoles
- le cloisonnement des pratiques des professionnels

Partant de ce constat, PARI a répondu en 2009 à l'appel national «**En associant les parents tous les enfants peuvent réussir**» Dans le cadre des Circulaires (B.O n°147 du 26 août 2013 et 31 mai 2012) les questions linguistiques ont trouvé des réponses.

Des interprètes (pris en charge financièrement par le PRE) des différentes langues du territoire sont présents aux entretiens scolaires et médicaux.

CONTACTS

5 Avenue Bourgogne
25000 Besançon
0381514307
<http://asso.pari.over-blog.com>

QUAND

En 2010, le projet «En associant les parents» a été présenté en «Café d'infos» aux partenaires fédérant un groupe technique, intégré dans le projet de territoire. Un travail collectif sur la définition du terme «parentalité», a été suivi de conférences («parentalité positive» animée par Mme SWAJA)

PARTENAIRES

L'association PARI, le collège Diderot, la CIMADE, le REAP, le CASNAV, la Maison de quartier, la ville de Besançon (PRE, service éducation), Réseau ECLAIR Diderot, travailleurs sociaux du Conseil général, Educateurs de prévention ADDSEA, médiathèque, FCPE Antenne petite enfance.

MOYENS

Le financement est assuré par les crédits du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française » du Ministère de l'Intérieur, délégués aux préfetures de région et aux directions régionales de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale.



POURQUOI

Les formations pour parents étrangers primo-arrivants dans un établissement scolaire visent à :

- favoriser l'intégration des parents d'élèves, immigrés ou étrangers (hors union européenne) pour les impliquer dans la scolarité de leur enfant.
- créer un espace d'enseignement du français (alphabétisation, apprentissage, perfectionnement), de découverte des valeurs de la République, du fonctionnement du système scolaire et d'exercice de la parentalité.

Les interprètes, dans les écoles, permettent d'éviter les malentendus, les problèmes de confidentialité, pour des personnes en situation de fragilité statutaire et d'exil forcé.

OUTILS

- * Elaboration d'une charte commune de l'accueil «bienveillant» des familles (Conseil de l'Europe pour une parentalité positive), avec clause de confidentialité.
- *Création d'échanges de pratiques et réseaux entre professionnels pour mobiliser les parents.
- *Mise en place au collège de temps d'accueil des parents d'élèves de 6ème.
- *Nouvelle salle polyvalente construite dans le collège, accessible de l'extérieur, lieu d'action avec les parents et partenaires;
- *Café des parents initié par l'Éducation Nationale, co-porté par les partenaires PARI et la Maison de Quartier.

FREINS REORIENTATIONS

Les difficultés principales des parents exprimées, dans les formations ou interprétariat, sont la compréhension du système scolaire (maternelle au lycée,) des cours et attentes des enseignants, des orientations «contraintes» vers la SEGPA et/ou les voies professionnelles de jeunes récemment arrivés.

EFFETS SUR LE POUVOIR D'AGIR DES PARENTS

L'impact sur les parents est encore indirect (bienveillance partagée) et leur implication reste marginale. Les professionnels ont concentré leurs efforts à harmoniser leurs points de vue. Le chantier a maintenu l'intérêt des partenaires du territoire et créé un vrai travail commun entre eux.

PUBLICS

Des parents pour la plupart en statut de réfugiés (Syrie, Sri Lanka, Comores, Lybie, Irak, Algérie, Maroc, Turquie..) dont une moitié a un niveau d'études supérieures tandis que d'autres sont peu lettrés. Les formations s'adressent aux parents qui ne bénéficient pas des prestations du Ministère de l'Intérieur dans le contrat d'accueil et d'intégration (CAI).

DEFIS/SUCCES

Les parents reprennent confiance en eux et osent aller vers les écoles, inscrire leurs enfants à l'aide aux devoirs et aux activités de loisirs

AVEC ...

La salariée de l'association PARI enseignante FLE

Des interventions ponctuelles sont assurées par des personnels de l'Éducation Nationale, des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), des personnels de santé, des personnels territoriaux ou de musées...